JUILLET 2019

Newsletter - Alsace

COMPTE RENDU DE L'INSTANCE DE PROXIMITÉ DU 11 JUILLET 2019

Synergie immobilière



Lors du CSE de Marseille en juin dernier, un document a été diffusé et l'on apprenait qu'une étude de faisabilité a été engagée par FTV pour mesurer la pertinence d'une vente du site de Strasbourg et d'une relocalisation commune avec Radio France, projet estimé pour 2026....

Va-t-on partir de la Place de Bordeaux Mr Dubois ? aujourd'hui pas de déménagement en vue ni à Entzheim ni ailleurs … Oui mais demain ???? pas dans un avenir proche !

Commentaire FO *: Mr Dubois souhaite nous rassurer mais le dicton dit bien « il n'y a jamais de fumée sans feu ! »*

Point sur l'emploi

Pour rappel, les détachements qui se passent bien sont actés lors des comités d'orientations de carrière.

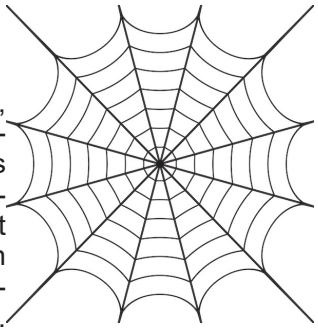
Sur l'antenne Alsace, publication d'un poste de cadre de moyens généraux pour seconder Nora. On oublie la mission proposée le mois dernier concernant un poste d'assistant(e) aux moyens généraux. Les activités de secrétariat du service IMG seront réparties chez les secrétaires du chef de centre.

Juliette Lagache aujourd'hui détachée au service financier s'occupe des frais de mission, demain (octobre) elle sera rapatriée au service organisation car ce poste disparait suite à la réorganisation du service financier. Le service RH l'accompagne pour ce futur changement.

Le poste d'éditeur web est toujours vacant, les entretiens sont terminés mais le choix n'est pas arrêté, réflexion en cours sur ce poste.

Pour votre information une réflexion globale est en cours concernant l'évolution du numérique sur l'ensemble du réseau. (disparition du poste de délégué numérique ??? A suivre ….

Le web



Pour la grille de rentrée, l'équipe web va être renforcée . La direction nous répond que c'est prioritairement ceux qui l'exercent déjà et ceux qui sont en train d'être formés qui seront « réquisitionnés ».
Mais comme le web est une priorité d'autres formations web vont se mettre encore en place d'ici la fin de l'année et tous les contributeurs journalistes ou pas, sont les bienvenus ….

Commentaire FO *: Chers vous tous, si vous avez une appétence pour le web, c'est le MOMENT de le dire et de le faire savoir !*

Droit d'alerte sur les équipes légères de la Fabrique *en présence de Christophe Gutbug et de Frédéric Pennetier, responsable des équipes légères Nord*

Mr Pennetier est arrivé mi- janvier sur son nouveau poste. La semaine dernière le personnel des équipes légères de Strasbourg a été reçu pour échanger sur leur situation. Il leur a été rappelé l'attachement à leur travail. Des débriefings après chaque tournage auront lieu, dans la mesure du possible.

Un échange a été fait aussi sur le dossier PCPL, la Fabrique sera de retour sur cette émission début de l'année 2020. Un accompagnement de la part de l'administratrice et avec l'équipe de tournage est prévu en amont lors de la reprise des tournages.

Les élus demandent aussi que le travail en collectif soit remis en place car depuis plusieurs mois ils servaient de bouche trou sur les tournages en cours.

La visibilité du planning collaborateur sera amélioré (S+2) ainsi que le planning d'activités.

Les élus rappellent que cette visibilité est nécessaire pour concilier leur vie professionnelle et leur vie privée.

Commentaire FO *: de belles paroles…. qui nous l'espérons, seront suivies de faits.*

Point sur les entretiens annuels / professionnels

Les managers ont jusqu'au 31 juillet pour réaliser les entretiens individuels.

Sur l'antenne Alsace :A la date du 10 juillet, 89,59% ont été réalisés. Quant aux entretiens professionnels, ils doivent être effectués d'ici le 31 décembre 2019. A ce jour nous sommes à 89,44% de faits.

Filière : pour les collaborateurs de la DMF Strasbourg nous sommes à 53,5% de réalisés pour les entretiens annuels et de 21,5% pour les entretiens professionnels.



Vie professionnelle, Vie privée



La question est la suivante : un salarié en CDD peut-il choisir, lorsque c'est possible, entre la prise en charge d'un découcher (dîner, nuitée, petit déjeuner) ou le remboursement d'un aller/retour pour rentrer chez lui ?

La direction rappelle qu'elle est garante de la santé, de la sécurité de ses salariés et c'est important de respecter les amplitudes horaires. Maintenant il faut voir au cas par cas, et se rapprocher du service RH. Il faut aussi le faire savoir en amont pour trouver une solution tout en respectant les règles.

Entrave

Un soir le journal aurait pu démarrer plus tard que prévu car la journaliste avait oublié son badge à son bureau. Beaucoup de stress bien entendu, est- ce vraiment nécessaire de badger pour rentrer dans le studio JT ?

Jamais sans mon badge ! a répondu Eric Michel et oui cela s'applique également au studio JT pour des raison de sécurité. Cela doit être une habitude !

C'est très contraignant mais nos sites sont déclarés sensibles et je suis obligé d'appliquer les règles nous répond le directeur.

Point régie

L'architecte envoyée par Paris est bien passée le 17 juin pour observer les fenêtres de la régie.

C'est en cours de chiffrage nous dit-on …..

Bilan de l'assistante sociale en Alsace et son rapport d'activité en 2018



Carmen Kohl-Wahl, directrice du Service social en entreprises, nous a présenté (en audio) son rapport d'activités 2018.

23 salariés ont été reçus en 2018 dont 54 entretiens.

Le domaine des interventions concerne principalement la santé puis la famille. Quant aux types de demandes, 46% sont liées aux maladies / handicap.

Après 15 ans de collaboration c'est Responsage, la nouvelle société retenue par FTV qui débutera ses services en septembre. Mme Kohl-Whal transmettra les dossiers en cours.

En septembre donc sera mis en place une plateforme téléphonique 6 jours / 7, le présentiel n'est plus prévu sauf cas d'urgence ou cas exceptionnel.

Le rapport de l'année précédente nous indique que 75 % des rendez-vous se passait en présentiel. La nouvelle formule va être très différente et va déstabiliser plus d'un salarié !

Le même service sera rendu nous dit Mr Amet …..Comment le service parisien va répondre aux questions très locales auprès des salariés. Pour info, aujourd'hui il y a seulement 6 assistantes sociales au sein de Responsage pour 13 000 personnes qu'ils suivent ….Cherchez l'erreur !

Commentaire FO *: adieu le contact humain ! C'est un choix financier au détriment (encore) du salarié.*
Triste choix !

Bilan du Papripact 2018 *(Programme Annuel de Prévention des RIsques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail)*

Après avoir établi l'évaluation des risques, consignée dans le Document Unique (DU), l'étape suivante consiste à mettre en place un programme d'actions.

Quelques formations et actions ont été réalisées dans le cadre de prévention sur l'antenne Alsace :

Prévention et performance gestuelle JRI/OPV ont été faites, formation et recyclage
Formation et recyclage habilitation électrique
Formation et recyclage SST
Stage de conduite préventive
Des réunions de service

Commentaire FO *: ce bilan concernant la prévention et l'amélioration des conditions de travail reste décevant et insuffisant. A part les formations obligatoires, il ne se passe pas grand-chose.*

Présentation du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels 2019 (DUER)



Qu'est -ce que le DUER ? Le document unique transcrit les résultats de l'évaluation des risques professionnels au sein de France Télévisions. Ila pour objectif d'identifier les dangers liés à l'activité des salariés et les risques associés, de les analyser puis de les classer, afin de proposer des actions de prévention adaptées couvrant les dimensions techniques humaines et organisationnelles.
Ce document est réévalué tous les ans par tous les acteurs concernés.
Suite aux propositions de groupe de travail, la Direction se réunit et propose le PAPRIPACT.

Les élus constatent que seule une partie des propositions de groupes de travail ont été repris dans le Papripact 2019 et que ces choix sont faits d'une façon unilatérale par la Direction.

Les élus demandent que les représentants de proximité soient présents lors des réunions de réévaluation du DUER, de sensibiliser et de le faire connaître. On demande également que le DU soit consultable dans mon kiosque.

Commentaire FO *: FO souhaite que les managers s'approprient le DUER et que les RPS soient mieux représentés et catégorisés.*

Et la question importante à se poser : A quoi sert les propositions de groupe de travail si la Direction ne les prend pas en compte ?

Un petit mot sur le droit à la déconnexion avant de vous souhaiter un bel été !

Le droit à la déconnexion, entré en vigueur le 1er janvier 2017 dans le cadre de la Loi Travail, vise à assurer le respect des temps de repos et de congés ainsi que l'équilibre entre la vie personnelle et familiale. D'après l'article L.2242-8 du Code du travail, le rôle de l'employeur est d'accorder le droit à la déconnexion à tous ses salariés, en mettant en place des dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, mais aussi en développant des actions de sensibilisation et de formations. Pourquoi est-ce important de bénéficier d'un temps de repos sans aucun contact avec sa vie professionnelle ? L'adage "recharger ses batteries" est une belle image pour parler de la déconnexion. Il est important de préserver un certain équilibre entre sa sphère professionnelle et sa sphère privée. En passant par la déconnexion pour se reposer, récupérer, on est certainement meilleur lors de sa reprise ! La déconnexion garante d'un repos réparateur, permet assurément de récupérer, de gagner en efficacité, en productivité lors de la reprise.

Se déconnecter est important aussi pour la santé, pour éviter le stress et le "burn out" et tout simplement pour prévenir les risques psychosociaux. En effet, cette connexion accrue à la vie professionnelle engendre des troubles, notamment dus à un sentiment d'urgence permanent et à une surcharge de travail. Ces troubles se traduisent entre autres par un sommeil

difficile, de l'agressivité, un stress important, différentes addictions, une perte de coefficient intellectuel, et par voie de conséquence, une perte de l'efficacité au travail. Ces troubles, en impactant la vie privée, nuisent indéniablement à l'équilibre entre les sphères privée et professionnelle.

La déconnexion passe nécessairement par la connaissance complète et la bonne maîtrise de tous nos outils numériques....



FO VOUS SOUHAITE DE BELLES VACANCES

Prochaine réunion Instance de Proximité en Alsace : Jeudi 29 août 2019

Une seule adresse pour contacter les élus de votre antenne Alsace : rp.ftv.strasbourg@gmail.com

Vos interlocuteurs FO élus en Alsace :
Emeline Droxler : Représentante de Proximité & Délégué syndical, antenne Alsace
Eric Vial : Délégué syndical central & Élu CSE Réseau France3
Henri Weiken : Élu suppléant CSE Réseau France3



